

Le MEDEF en a rêvé HOLLANDE l'a fait

Les Unions Départementales CGT, FO, FSU, US Solidaires et les organisations de jeunesse UNEF, UNL se sont réunies le jeudi 3 mars. Elles dénoncent le projet de loi Travail dit « EL KHOMRI ».

Ce projet de loi, détruit le Code du Travail, remet en cause l'avenir de la jeunesse, va accentuer la précarité par le biais de la flexibilité.

Ce sont nos salaires, nos temps de travail, nos droits, nos garanties collectives qui seraient remis en cause.

Quelques exemples :

- Plafonnement des indemnités prud'homales dues en cas de licenciement abusif à des niveaux particulièrement bas ;
- L'élargissement de la définition du licenciement économique facilitant la rupture du contrat même si l'entreprise ou le groupe ne connaît pas de difficultés économiques sérieuses ou déguise des baisses d'activité ;
- Des semblants « d'accords d'entreprises » primeraient sur la loi ;

Durée du travail : Flexibilité totale pour les patrons... même sans accord !

Quelques exemples :

- La durée hebdomadaire moyenne pourra être portée à 46 heures par semaine sur 16 semaines par accord contre 12 aujourd'hui ;
- La durée quotidienne pourra être portée à 12h00 par accord d'entreprise même si l'accord de branche ne le prévoit pas ;
- Les majorations des heures supplémentaires pourront descendre à 10% par accord d'entreprise ;
- Le travail pourra être organisé par accord sur une période allant jusqu'à 3 ans en ne payant les heures supplémentaires qu'à la fin, et dans les petites entreprises elles pourront être payées au bout de 16 semaines sur simple décision du patron ;
- Les cadres des petites entreprises pourront passer au forfait-jour sans qu'il y ait besoin d'accord ;
- Le temps de repos des cadres au forfait jour pourra être fractionné ;
- La durée du travail des apprentis pourra être augmentée sur simple décision du patron là où il fallait auparavant une dérogation de l'inspection du travail.

En conséquence les organisations syndicales de salariés et de jeunesse sont déterminées à combattre ce projet et exigent son retrait.

Elles invitent les salariés, les retraités, les privés d'emploi, les étudiants, les lycéens à participer aux rassemblements prévus sur le département le 9 mars 2016, et à toutes les initiatives visant au retrait de ce projet de loi.

LA ROCHELLE	17 h 30	Place de Verdun
SAINTES	17 h 30	Palais de Justice
ROCHEFORT	10 h	Parvis Jean-Louis Frot
JONZAC	17 h 30	Sous-préfecture